

Documents transmis par les institutions européennes aux parlements nationaux du 13 décembre au 20 décembre 2011

Séance plénière du 21 décembre 2011

ATTENTION : La version électronique de chaque tableau bimensuel est accessible sur le site du Parlement wallon, dans la rubrique « Le Parlement wallon et l'Union européenne » (Textes à l'examen).

A. Contrôle de la subsidiarité et de la proportionnalité

Documents reçus en vertu du protocole n°2 du Traité de Lisbonne

Doc num	Intitulé	Début du délai de 8 semaines	Date d'expiration	Lien vers le document
COM (2011) 824 final	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur les services d'assistance en escale dans les aéroports de l'Union et abrogeant la directive 96/67/CE du Conseil.	14/12/11	08/02/12	http://ec.europa.eu/prelex/detail_dossier_real.cfm?CL=fr&DosId=201118
COM (2011) 828 final	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'établissement de règles et procédures concernant l'introduction de restrictions d'exploitation liées au bruit dans les aéroports de l'Union, dans le cadre d'une approche équilibrée, et abrogeant la directive 2002/30/CE du Parlement européen et du Conseil.	14/12/11	08/02/12	http://ec.europa.eu/prelex/detail_dossier_real.cfm?CL=fr&DosId=201117
COM (2011) 877	Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2003/98/CE concernant la réutilisation des informations du secteur public.	13/12/11	07/02/12	http://ec.europa.eu/prelex/detail_dossier_real.cfm?CL=fr&DosId=201183

B. Consultations¹

Intitulé	Date de début	Date de fin	Lien vers la consultation	Comité des Régions
Consultation sur le « bilan de qualité » de la politique en matière d'eau douce.	06/12/11	28/02/12	http://ec.europa.eu/environment/consultations/freswater.htm	

¹ Pour rappel : toutes les consultations de la Commission européenne en cours sont accessibles via le site : http://ec.europa.eu/yourvoice/consultations/index_fr.htm . Toutes les consultations du Comité des Régions sont accessibles via ce lien : <http://www.cor.europa.eu/pages/EventTemplate.aspx?view=folder&id=cd0db021-e13d-490d-a358-6dfdc1133c07&sm=cd0db021-e13d-490d-a358-6dfdc1133c07> . Si la consultation vient du Comité des Régions, la case correspondante sera cochée comme suit : « X ».

